



n°108
8 km

Circuit de la Borne Sacrée

> Descriptif

Depuis le petit parking près de la fontaine, suivre la route en direction de Marault. Arrivés au niveau de la mairie, prendre à gauche un chemin parallèle à la départementale 44 et quitter le village.

1. 100 m avant de rejoindre la croix de chemin, traverser la route à droite pour s'engager dans un chemin caillouteux puis herbeux qui traverse les champs en direction de Meures. Vous êtes désormais sur le Circuit « Marie Calvès », balisé en jaune-rouge.

2. Aux premières maisons de Meures, prendre à gauche un petit chemin qui descend en douceur vers le Vazile, sympathique petit ruisseau que l'on traverse.

3. Suivre alors à droite la rue du Breuil puis la rue de la Couare pour rejoindre l'église au pied de laquelle se trouve la Borne Sacrée. Levez les yeux au coin de l'église pour y admirer un remarquable double cadran solaire.

4. Prendre ensuite à gauche sur la place et traverser le village sur la D44 en direction de Sexfontaines.

5. Peu après être sortis du village, un chemin en creux, le chemin de la Vieille Côte, monte sur la droite et permet de gagner les Hauts des Couares qui offrent une vue sur la campagne environnante (de droite à gauche, on domine Chaumont, Brethenay, Marault, Briaucourt, Bologne et Roëcourt la Côte).

6. Descendre ensuite le chemin du Bois des Vignes et arriver sur le petite route reliant Annéville-la-Prairie à Ormoy-les-Sexfontaines. Tourner à gauche et monter la côte de Hautefeuille sur 800 m.

7. Quitter le circuit « Marie Calvès » pour suivre désormais le balisage bleu-jaune. Tourner à droite par un chemin qui traverse les champs et mène jusqu'au bas du Bois des Coudres.

8. Longer le bois en descendant sur un bon kilomètre (petit étang à droite) puis remonter légèrement jusqu'à rejoindre la D 169. là, tourner à droite et longer la route en admirant au passage le grand étang d'Annéville sur la gauche. Dans le village, prendre alors la première route à gauche et regagner la fontaine et le point de départ.

> En chemin

LA BORNE DE TERRE SACREE

La stèle sacrée, érigée à Meures, a été inaugurée le 30 juillet 1933. Elle est l'œuvre de Gaston DEBLAIZE, Poilu de la Guerre 1914-1918.

Il décida de réaliser dans le tunnel de Tavannes à Verdun, un petit monument évidé qui renfermerait un peu de terre meurtrie de douze champs de bataille.

Cinq autres bornes semblables ont été érigées et façonnées par Gaston DEBLAIZE :

- une à Arlington aux Etats-Unis en 1927,
- une aux invalides à Paris en 1929,
- une sur le récif de Guernic dans le Morbihan en 1931,
- une à Cinq-Mars-la-Pile en Indre et Loire,
- une à Ajaccio en Corse, en 1931.

Il leur donna un caractère de reconnaissance en semant du blé dans le chevet de celle de Meures, dont les épis sont coupés chaque année le 1^{er} dimanche de Juillet. Gaston DEBLAIZE est décédé en 1935 et repose au petit cimetière de Meures.



Illustration : Hervé LE GALET

9 km

🕒 1h30 à pied - 1h00 à VTT

1h30 à cheval

Balisage et bleu-jaune
jaune-rouge



Départ Annéville la Prairie (près de la Fontaine)

Difficulté à VTT

■ niveau facile



IGN n° 3118 Ouest - Chaumont (1:25000^m)